

Courriel n°16

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] Eoliennes Voie Corette
Date : Thu, 29 Sep 2022 19:27:15 +0200 (CEST)
De : <@orange.fr>
Répondre à : <@orange.fr>
Pour : pref-consult-public@somme.gouv.fr

Avis défavorable. Les éoliennes polluent l'environnement.

A force d'écouter les Verts, la France a stoppé le développement du nucléaire initié par le Général de Gaulle. Nous n'étions dépendants de personne. Aujourd'hui, on installe des éoliennes partout ainsi que des panneaux solaires. Triste bilan !

Courriel n°17

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] implantation éoliennes (voie Corette-Douilly et Matigny)
Date : Thu, 29 Sep 2022 19:55:44 +0200 (CEST)
De : <@orange.fr>
Répondre à : <@orange.fr>
Pour : pref-consult-public@somme.gouv.fr

Monsieur le Préfet,

Par le présent mail, je veux marquer ma **ferme opposition au projet d'implantation de 6 éoliennes** déposé par la société RWE, sur les communes de Douilly et de Matigny.

Habitant de Ham, je ne peux accepter de voir se conclure, par le fait même de ce dossier, l'encerclement de ma commune chef-lieu de canton qui possède pourtant deux lieux classés au titre des Monuments Historiques (église abbatiale Notre-Dame et Château de Ham). Nous, habitants, avons besoin d'une respiration visuelle qui s'est réduite au fur et à mesure de la construction des parcs éoliens de Clastres, Sommette Eaucourt (tous les deux dans l'Aisne), de Brouchy (dans la Somme), de Golancourt (dans l'Oise), d'Esmerly Hallon, de Languevoisin, d'Hombleux et Voyennes (toujours dans la Somme). La Ville de Ham et son agglomération, si le projet de la voie Corette devait être accepté, seraient **TOTALEMENT ENCERCLEES**. Je ne peux l'accepter!

D'autre part, je m'étonne que l'on puisse de nouveau présenter un tel dossier alors que les conseils municipaux de 29 communes environnantes se sont opposés, dont celui d'une des communes concernées par le projet, à savoir celle de Matigny. Comment peut-on à ce point ignorer les représentants élus de la population? Il s'agit bien en l'espèce, d'un déni démocratique!

Enfin, j'attire l'attention sur l'emplacement des 3 postes de livraison, en bordure de l'axe Matigny-Ugny l'Équipée. Alors que je présidais la communauté de communes du Pays Hamois, j'ai été amené à procéder à la réfection de cet axe routier dont les accotements sont très fragiles. Le passage

d'engins routiers lourds va immanquablement créer de lourds et coûteux dégâts sur cette voirie...! Et comment accepter la réalisation de ces postes de livraison, isolés "en pleine campagne", qui vont, de fait, constituer 3 verrues paysagères au milieu des champs?

Toutes ces réflexions m'incitent à vous exprimer mon désaccord total avec le projet RWE.

Monsieur le Préfet, je vous demande solennellement de refuser ce dossier. Notre territoire, déjà grevé par de lourds handicaps, ne peut tolérer de se voir infliger un handicap paysager supplémentaire de la sorte...

Marc BONEF

Maire Honoraire de Ham

Ancien Président de la Communauté de communes du Pays Hamois

Ancien Conseiller régional de Picardie

Courriel n°18

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] <<éoliennes voie corette>> matigny douilly

Date : Thu, 29 Sep 2022 19:59:12 +0200 (CEST)

De : <@orange.fr>

Répondre à : <@orange.fr>

Pour : pref-consult-public@somme.gouv.fr

Bonjour,

Je donne un avis défavorable à la réalisation du projet éolien voie corette avec un total de 29 communes ayant rendu un avis défavorable à ce projet je pense que la population a émis son avis sur un parc éolien supplémentaires sur le département de la Somme qui a déjà plus que contribuer au développement des énergies renouvelables qui n'est en aucun cas la solution a nos problème de production d'énergie électrique causé par le fonctionnement par intermittence aujourd'hui il est difficile de ne pas sans rendre compte il suffit de regarder autour de soit pour s'en apercevoir aujourd'hui même les parcs étaient à l'arrêt total par des conditions météorologiques sans vent .

Alors que nous ayons 8000 éoliennes comme aujourd'hui ou que nous doublons ce chiffre le résultat restera le même si il n'y a pas de vent pas de production d'énergie électrique.

Il est temps d'ouvrir les yeux pour investir dans quelques de plus productif. Les Samariens ne veulent plus de nouveau projet éolien dans ce département déjà saturé.

Courriel n°19

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] Eoliennes Voie Corett : NON

Date : Thu, 29 Sep 2022 20:12:25 +0200

De : PDVCN-ABS <contact@avenirboischautsud.fr>

Pour : pref-consult-public@somme.gouv.fr

je vous écris en tant que vice-président de notre association, mais aussi particulier qui sillonne les routes et villages de France, à vélo notamment.

Arrivé un peu tard sur ce sujet- il y en a tellement-.

Non aux éoliennes Voie Corret, non à leur transfo, non à la destruction du vivant.

je remarque que les éoliennes sont toutes situées dans un bois ou à proximité, moins de 200m, et donc ce projet contrevient à la directive EUROBATS et donc promet un massacre de cette espèce protégée, comme chez nous, à Vouillon <https://www.garderlevivant.org/lettre-indre-nature030322/>

Il est toujours temps de dire non, avant que la population rurale ne prenne le sujet en main, avec les fouches. La révolte gronde de partout. Vous, les préfets êtes, comme les maires, garants de la sécurité de la République, eh bien c'est le moment d'arrêter toute cette gabegie.

Merci pour votre courage.

Association pas de vent chez nous avenir boischautsud
<http://www.avenirboischautsud.fr>

Courriel n°20

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] éoliennes industrielles

Date : Thu, 29 Sep 2022 20:56:30 +0200

De : <@orange.fr>

Pour : pref-consult-public@somme.gouv.fr

Les éoliennes industrielles :

1. Sont un vecteur avéré de corruption,
2. Organisent le déni de démocratie,
3. Produisent une élévation anormale du coût de l'électricité,
4. Détruisent les paysages,
5. Détruisent les patrimoines,
6. Sont dangereuses pour les oiseaux et chauve-souris,
7. Induisent des bruits insupportables jusqu'à 900 m,

8. Génèrent des ombres portées sur plus de 2500 m,
9. Sont extrêmement coûteuses pour les finances tant publiques que celles des citoyens,
10. Produisent de manière intermittente et incontrôlée,
11. Divisent la population,
12. Sont promues et vantées par tous les médias, ceux-ci étouffant toute parole n'étant pas dans la mouvance pseudo-verte,
13. Obligent la construction et le maintien en stand-by d'unités pilotables,
14. Réduisent voire suppriment la rentabilité des unités pilotables, indispensables,
15. N'ont pas d'influence positive sur la production de CO2 comme erronément crié,
16. Créent environ 15 tonnes de déchets totalement non recyclables par éolienne (les pales) soit actuellement 1820 pièces pour un total de 9100 tonnes de déchets de 50 m de long et de 4 m de large qui -au mieux- se décomposeront en libérant hors contrôle leurs fibres.

Aisne

Courriel n°21

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET]

Date : Thu, 29 Sep 2022 21:40:37 +0200 (CEST)

De : <@orange.fr>

Répondre à : <@orange.fr>

Pour : pref-consult-public@somme.gouv.fr

De

@orange.fr mailto:@orange.fr

Monsieur le prefet je viens par ce mail apporter mon opposition au projet d'eoliennes sur le secteur de Douilly Matigny

Ce projet va fortement endommager ce site ainsi que perturber la vie des habitants

Merci a vous de tenir compte dans votre decision de l'ensemble de tous les mails reçus dans ce sens

Courriel n°22

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] éolienne voie Corette
Date : Thu, 29 Sep 2022 22:28:31 +0200
De : <@gmail.com>
Pour : pref-consult-public@somme.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur

je m'oppose à ce projet, un de plus qui détruira la biodiversité et les paysages, qui sont déjà saturés si la DREAL elle-même parle d'un besoin "d'espace de respiration" (sans éoliennes) c'est bien que celles-ci sont irrespirables = insupportables ! = nuisances visuelles, et sonores, et la nuit c'est le pire qui soit

L'EOLIEN , CA SUFFIT!

merci de votre attention

34700 Les Plans

Courriel n°23

----- Message transféré -----

Sujet : [!! SPAM] [INTERNET] Eoliennes voie Corette : Refus !
Date : Thu, 29 Sep 2022 22:31:47 +0200
De : <@gmail.com>
Pour : pref-consult-public@somme.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Parce que trop, c'est trop! Parce que notre environnement est à saturation, parce que **nous sommes envahis par les éoliennes dans la Somme, nous refusons de voir un xième projet éolien sortir de terre** à moins de 2 kilomètres de notre maison.

Est -il nécessaire de rappeler au promoteur que selon les critères même de la DREAL ce projet provoquera saturation et encerclement de notre cadre de vie? Que ce projet s'inscrit dans une des zones cartographiée par la DREAL en juillet 2019 comme étant à préserver comme espace de respiration visuelle? Que les postes de livraison ne font l'objet d'aucune insertion paysagère? Que leur situation à presque un kilomètre de la première éolienne, et sur une commune voisine, est parfaitement absurde? A qui ferait- on croire qu'une nouvelle implantation illégitime, qui ne respecte ni le paysage, ni la faune, ni la flore, contribue à l'écologie ? Est-il nécessaire de rappeler l'étymologie du mot au promoteur? (Oikos : la maison/logos :l'étude) Parce que l'écologie est au sens propre du terme l'étude de l'habitat, que les promoteurs cessent de faire de l'économie sous couvert d'écologie, qu'ils prennent enfin en considération notre habitat et ses habitants !

Bien à vous.

80400 Quivières

Courriel n°24

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] Refus du projet éolien voie Corette

Date : Thu, 29 Sep 2022 21:24:41 +0000 (UTC)

De : <@yahoo.fr>

Pour : pref-consult-public@somme.gouv.fr <pref-consult-public@somme.gouv.fr>

Madame, Monsieur ,

Habitant de Quivières, en 2016, nous avons été consultés pour donner notre avis sur le projet éolien voie Corette: le résultat fut sans appel:85% des habitants de notre village ont manifesté leur avis, 100% ont exprimé leur refus du projet !

Le conseil municipal a d'ailleurs pris acte de cette manifestation massive des habitants et a refusé le projet à la majorité à la suite de la présentation complète et définitive du projet au moment de l' enquête publique. En effet, parce que le conseil municipal a donné des avis favorables pendant la phase d'étude du projet, voilà 6 ans que des centaines d'habitants et le conseil municipal lui-même, crient haut et fort leur refus!

Nous n'allons pas redémontrer ici l'incohérence de ce projet situé dans une zone reconnue comme espace de respiration visuel en 2019 par la DREAL elle- même. Projet qui passe de 13 à 6 éoliennes, mais dans lequel demeurent toujours des incohérences, pour ne pas dire des absurdités, comme: l'éloignement des postes de livraison situés à 1 km des éoliennes, postes qui seraient construits sur une commune voisine, postes pour lesquels aucun aménagement paysagé n'est prévu...Vous me direz, quitte à massacrer le paysage, autant y aller jusqu'au bout !

Nous n'en voulions pas il y a 6 ans , 6ans plus tard la Somme est un département sinistré... Nous n'en voulons pas moins sur la voie Corette, nous n'en voulons aucune! On est encerclés, ne nous laissez pas étouffer en silence. Entendez nous dans nos campagnes!

80400 Quivières.